

22/11/2016

Retransmis par Nguyễn Thế Anh JJR 56



La loi sur « les croyances et la religion » adoptée par le Parlement vietnamien



18 novembre 2016, Hanoi : les députés de l'Assemblée nationale votent l'adoption de la Loi sur les croyances et la religion. (Phuong Hoa/VNA/CVN)

Le projet de « *loi sur les croyances et la religion* », dans sa septième version, telle que publiée en septembre 2016, avec quelques remaniements, vient d'être adopté, le 18 novembre 2016, par l'Assemblée nationale vietnamienne. 417 des 439 parlementaires qui ont voté, à savoir 84,68 % de l'ensemble des députés, ont donné leur accord au nouveau texte législatif. L'ensemble des prescriptions contenues dans le nouveau document entrera en vigueur au 1er janvier 2018.

Cette adoption n'a fait l'objet, pour le moment, d'aucun commentaire visible des communautés religieuses ou de la société civile. En revanche, plus d'une vingtaine de journaux de la presse officielle ont commenté, chacun à leur manière, dès l'après-midi du 18 novembre, les neuf chapitres et les soixante-huit articles contenus dans la nouvelle loi. Le quotidien du Parti communiste vietnamien, le *Nhân Dân* ('Le Peuple'), décrit ainsi, de manière quelque peu négative, les principales dispositions de la loi : « *Elle (la loi) décrit les activités interdites parmi lesquelles la discrimination pour raison de croyance, l'utilisation de la contrainte pour obliger les autres à suivre ou ne pas suivre une religion, faire offense à la religion d'autrui, utiliser la religion en vue d'intérêts privés. Sont également interdites les activités religieuses portant atteinte à la défense nationale, à l'ordre et à la sécurité publique, à l'environnement, à la morale ainsi que les activités pouvant nuire à la société, à la santé ou mettant péril la vie humaine.* »

Un projet qui prend force de loi

Selon certains journaux, des passages traitant des activités religieuses dans lesquelles sont impliqués des étrangers ont fait l'objet de critiques d'un certain nombre de députés. On leur reprochait d'être répétitifs, inutiles et peu pertinents. Les comptes-rendus de la presse affirment que le Conseil permanent de l'Assemblée nationale a accueilli les critiques portées et très sérieusement corrigé le texte mis en cause. D'une façon générale, la vingtaine de journaux qui rapportent cette loi n'en font pas une présentation générale et ne portent aucun jugement critique sur elle. Pour la plupart, les organes de la presse officielle se contentent de relever quelques-unes des prescriptions de la loi.

Depuis sa naissance, le Parti communiste vietnamien a toujours publié et diffusé des textes exposant sa doctrine en matière de religion ainsi que les règles auxquelles il veut soumettre le phénomène religieux. Les premiers ont été vite diffusés sous forme de tracts manuscrits photocopiés alors que le parti des travailleurs n'était encore qu'un mouvement clandestin. Le premier texte officiel date de 1956 et est signé du président Hồ Chí Minh. Le libéralisme apparent de ce texte ne correspond en rien à la politique très oppressive alors menée par les autorités du Nord-Vietnam à l'égard des diverses communautés religieuses et en particulier du catholicisme. Un second document, le décret 297/CP, signé du Premier ministre en 1977, est resté pendant longtemps le texte fondamental en matière religieuse. Plus tard, un certain nombre de décisions et d'arrêtés ont fait office de règlement de la sphère religieuse pendant quelque temps jusqu'à la fin de 2004, époque où a été mis en vigueur un document d'une certaine ampleur, l'Ordonnance sur les croyances et la religion. La caractéristique de la nouvelle réglementation religieuse votée le 18 novembre, c'est son adoption par le Parlement, ce qui lui donne une légitimité (au moins de façade) supérieure aux autres.

Réaction très défavorable des milieux catholiques

Le 22 avril 2015, le Bureau gouvernemental des Affaires religieuses avait extrait subitement de ses tiroirs un projet de loi jusque-là inconnu, la version n° 4 d'un projet de « *loi sur les croyances et la religion* ». Il était envoyé à toutes les communautés religieuses du pays. Celles-ci étaient invitées, dans un délai de quinze jours, à faire part de leurs commentaires et les premières réactions, [surtout dans les milieux catholiques, furent extrêmement défavorables](#). La Conférence épiscopale concluait ainsi un communiqué à ce sujet : « *En désaccord avec le projet de loi n° 4 sur les croyances et la religion, nous proposons d'élaborer à nouveau un autre projet de loi conforme à l'esprit de liberté et de démocratie et portant marque d'une société orientée vers le progrès.* »

Le projet de loi, mis à l'ombre un certain temps pendant le XIIe Congrès du Parti communiste, est [réapparu en septembre 2016](#). Une nouvelle version fut envoyée aux communautés religieuses. Les évêques vietnamiens en ont fait [une critique très serrée, article par article](#). Il semble bien que leurs contributions et leurs suggestions ont été très peu retenues dans [le texte définitif voté par le Parlement](#).

(eda/jm)

<http://eglasie.mepasie.org/asia-du-sud-est/vietnam/2016-11-24-l2019entretien-entre-le-pape-francois-et-le-president-vietnamien-tran-dai-quang-est-qualifie-de-ab-chaleureux-bb-par-les-communiques-24/11/2016>

L'entretien entre le pape François et le président vietnamien Trần Đại Quang est qualifié de « chaleureux » par les communiqués



23 novembre 2016 : au cours d'une brève visite au palais apostolique, le président vietnamien a remis au pape François un tambour, symbole de la nation vietnamienne. (Osservatore Romano)

Au lendemain de la visite au pape François du chef d'Etat vietnamien Trần Đại Quang, aucune réaction de l'entourage pontifical n'est encore connue. Seul un bref communiqué du Saint-Siège a signalé l'événement. Du côté vietnamien, rien n'a encore filtré du contenu de l'entretien.

Cependant quelques informations succinctes ont été fournies par certaines radios et médias internationaux. Plusieurs reportages ont souligné que cette visite n'était qu'[une étape dans le cadre d'un voyage officiel du chef d'Etat vietnamien en Italie](#). La *BBC* en langue vietnamienne a fait remarquer que la rencontre avec le pape, qui a débuté le 23 novembre à cinq heures de l'après-midi, n'a duré que 15 minutes.

Une émission de Radio Vatican en français a souligné qu'*« ont été évoquées les bonnes relations existantes entre le Saint-Siège et le Vietnam, soutenues par un esprit de dialogue et de recherche constante des instruments les plus adaptés afin qu'elles puissent ultérieurement progresser, et la collaboration entre l'Eglise et l'Etat dans différents domaines de la société locale a été mise en évidence »*.

En revanche, la visite du général Trần Đại Quang au chef de l'Eglise catholique a tenu une assez large place dans les colonnes de la presse officielle du Vietnam. Selon le [VN Express](#) du 24 novembre, le pape François a exprimé au chef d'Etat vietnamien sa volonté de pousser plus loin les relations de collaboration entre le Vietnam et le Saint-Siège. Il lui aurait affirmé qu'il appréciait que le gouvernement ait procédé à des consultations auprès du peuple avant de faire voter sa [Loi sur les croyances et la religion](#).

Toujours selon ce journal, le chef d'Etat vietnamien a commencé par exposer la politique religieuse du Vietnam, basée, selon lui, sur le respect de la liberté religieuse et l'amélioration incessante du cadre législatif régissant les activités religieuses. Il s'est félicité ensuite du développement positif, depuis quelques années, des relations entre les deux Etats, [marquées par des négociations annuelles](#) et un dialogue incessant.

Des sources romaines citées par un site en langue vietnamienne ont rapporté que le chef d'Etat vietnamien avait offert au pape François un petit tambour en bronze, symbole des origines du Vietnam. En réponse, le souverain pontife a fait don au président vietnamien d'une médaille à son effigie ainsi que des trois textes les plus marquants écrits par lui pendant son pontificat. Après sa visite au pape François, Trân Dai Quang a rencontré le cardinal secrétaire d'Etat Pietro Parolin ainsi que Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire aux relations avec les Etats.

La *BBC* en langue vietnamienne a interrogé dans la journée du 24 novembre des membres du clergé catholique vietnamien. Ceux-ci se sont montrés sceptiques sur les éventuels résultats de cette rencontre. Ils ont fait remarquer qu'elle se déroulait au moment où une nouvelle loi sur la religion ramenait celle-ci dans une situation où elle se trouvait quelques années auparavant.

(eda/jm)